

COMMUNE DE TINTENIAC
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 24 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 17 janvier 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 18
Votants 25

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLE Roger, DUFÉIL Christophe, SALIS Anaïs, FOUCHARD Fabrice, ARRIBARD Martine, GORON Maxime, BLANDIN Béatrice, DEHEGGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon.

Étaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian / BOSSARD Nelly donne pouvoir à GARÇON Isabelle / JEANNEAU Luc donne pouvoir à SALIS Anaïs / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à LEGRAND Rémi / D'ABOVILLE Rosine donne pouvoir à BLANDIN Béatrice / BAZIN Denis donne pouvoir à PRESCHOUX Léon / MARTINIAULT Anne-Laure / GIOT Stéphanie

Était absente : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile

Secrétaire de séance : Mme ARRIBARD Martine à qui il est adjoint un auxiliaire.

3. Compte-rendu des décisions prises par M. le maire en vertu de la délégation accordée au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T. à M. le maire, pour les marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur à 214 000 euros HT - délibération n° 290520-7

- Vu les articles L 2122-22 et 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délégation accordée à M. le maire par délibération n° 290520-7 pour les marchés inférieurs à 214 000 euros HT,
- Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par M. le maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions présentées dans les tableaux ci-dessous :

Désignation	Entreprise	Montant du marché € HT/ € TTC	Avis
Elagage printemps	SCIC (liste devis en PJ et tableau récapitulatif)	11 785.47 € / 12 964 €	Offre conforme retenue
Taille entretien (têtes de chat)	Herboratum (devis HC-D2412-066)	5 400 € / 6 480 €	Offre conforme retenue
Création jachères fleuries	Herboratum (devis HC-D2412-065)	4 920.85 € / 5 905.02 €	Offre conforme retenue
Pose potelets rue Haute	SMR	860 € / 1 032 €	Offre conforme retenue
Création regard pluvial rue St Mirel	Ent Duhamelle	2 444 € / 2 932.80 €	Offre conforme retenue
Création chaudière rue du Haut Champ	SMR	2 207.25 € / 2 648.70 €	Offre conforme retenue
Clôture des lagunes	SAUR	7 325 € / 8 790 €	Offre conforme retenue
Raccordement EU pour sanitaires musée de l'outils	SAUR	6 161.85 € / 7 394.22 €	Offre conforme retenue
Réfection mur annexe Centre médical av. Duguesclin	M. Peinture	1 340 € / 1 608 €	Offre conforme retenue
Fermeture mur dojo	M. Peinture	2 520 € / 3 024	Offre conforme retenue
Convention entretien poteaux incendie	SAUR	2 850 € / 3 420 €	Offre conforme retenue
Déplacement de deux mâts d'éclairage public – aménagement rue du Champ de Foire	SDE 35	4 529.16 € après déduction de la participation du SDE de 20%	Offre conforme retenue

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'aménagement de voirie av. Félicité Lamennais et rue du Chêne vert	ATEC Ouest	8 000€ HT/ 9 600€ TTC	Offre conforme retenue
Mission d'architecte pour l'aménagement d'équipements dans le camping dans le cadre de l'appel à projets	Agence Emergence Architecture	330€HT/ 396€TTC	Offre conforme retenue

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme,

Le Maire,
Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance,

Martine ARRIBARD